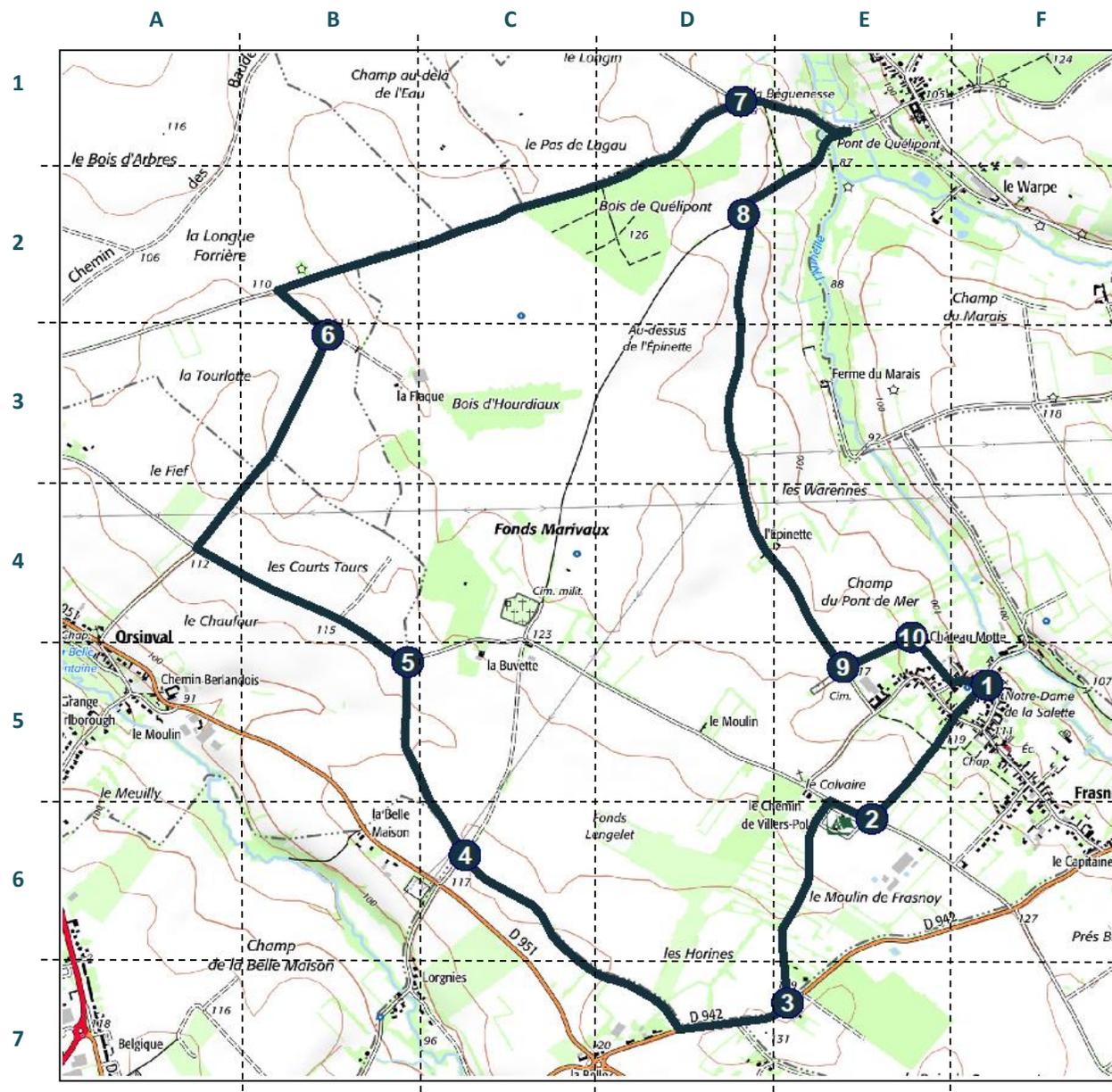


Circuit Saint-Ghislain

(11 Km 0 - 3 h 30)

Départ : FRASNOY

1. Prenez le Chemin de la Fontaine puis traversez la Rue des Cauderiers et, à travers les caches, rejoignez, quasiment en ligne droite, la route de Villers-Pol.
2. Au chemin de Villers-Pol, tournez à droite, longez le camping puis suivez à gauche le chemin du Moulin, appelé aussi « le chemineau ».
3. Au bout du chemin, longez à droite la D 942 sur 500 m prudence puis prenez à droite le chemin Lavaloir. Ce chemin délimite les communes de Frasnoy et de Villereau.
4. Au croisement, continuez tout droit sur le sentier du Bois d'Hourdiaux jusqu'à la route près du lieu-dit la Buvette.
5. Au bout du sentier, prenez à gauche vers Villers-Pol puis, au croisement suivant, sur les hauteurs d'Orsinval, virez à droite. Poursuivez à travers champs sur près d'un kilomètre.
6. Allez à gauche en laissant le lieu-dit la Flaque à droite puis virer à droite à la route en direction du Bois de Quélipont. Les bois servent de dortoir à l'étourneau sansonnet ou à la grive musicienne. Après avoir longé le bois, vous débouchez sur un chemin creux.
7. Descendez à droite et rejoignez le site de la cascade de Quélipont. À cet endroit, jadis, un moulin était en activité. Poursuivez le chemin et empruntez le pont surplombant la cascade. Laissez à droite la ruelle bordée de charmes.
8. À l'intersection, prenez à gauche le chemin de l'Épinette jusqu'au cimetière communal.
9. Au cimetière, dirigez-vous à gauche sur le sentier, Chemin des Religieuses.
10. Tournez à droite sur le chemin qui rejoint la Rue du Moulin que l'on suit à gauche. Croisez la fontaine Saint-Clément et retrouvez l'église



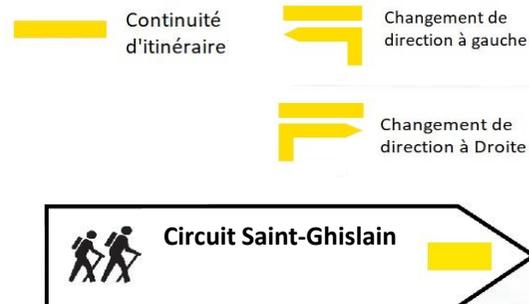


Circuit Saint-Ghislain

(11 Km 0 - 3 h 30)
Départ : FRASNOY

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritrus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Avis du Randonneur :

Cet itinéraire chemine le long du bocage et des cultures par des petites routes ou des sentiers bordés de haies. Vous emprunterez la RD 942 sur 400m, soyez prudent ! En période de pluie, certains chemins nécessitent le port de chaussures étanches.